ANALYSE FPS - 2018

Les creuseurs du Katanga : le sort des femmes





Analyse réalisée par Solsoc

Copyright photo de couverture : Solsoc

Editrice responsable: Xénia Maszowez, Place St-Jean, 1-2, 1000 Bruxelles. Tel : 02/515 04 01 Le Lualaba, une des nouvelles provinces issues de la division du Katanga¹, est une région riche en métaux non ferreux (cuivre, cobalt, manganèse, or, étain, etc.). Les transactions faites par les négociants et les intermédiaires des entreprises, principalement indiennes et chinoises, représentent plusieurs millions de dollars par jour. En RDC, le secteur minier artisanal compte environ 1 million de travailleurs/euses et fournit 27% de la production du pays. Ironie du sort : malgré ces chiffres exorbitants, les principaux acteurs/trices de ce travail pénible, les creuseurs et les creuseuses, vivent dans la pauvreté.

De la Gécamines au monopole chinois

Les mines en RDC ont commencé à être exploitées à l'époque de la colonisation au tout début du 20e siècle. L'histoire de la Société générale des carrières et des mines (la Gécamines), entreprise d'État basée à Lubumbashi est d'ailleurs intimement liée à celle du roi Léopold II. Les premières années de la Gécamines furent glorieuses. La société a opté pour une politique sociale : création d'emplois, d'écoles, de dispensaires, de salles de fêtes, de logements pour les travailleurs/euses... Quand ils se rappellent de cette époque, les Congolais sont souvent nostalgiques. Aujourd'hui, les sites majeurs de la Gécamines, comme celui de Lubumbashi, pourtant encore partiellement fonctionnel, ne ressemblent qu'à un tas de ferrailles rouillées et abandonnées. Mais comment en est-on arrivé là ? « Dans ce secteur, il y a énormément de fraude et d'évasion fiscale. Les lois sont là, c'est l'application qui pose problème. Le Congo n'est pas en mesure de contrôler le secteur convenablement », nous explique Jean-Marie Kabanga, coordinateur de la Plateforme des Organisations du secteur des Mines (POM). « Le Congo n'a pas de stratégie minière à long terme. Les minerais sont des sources épuisables et non renouvelables. Que se passera-t-il dans 20-30 ans ? »

En 2002, au lendemain de l'arrivée au pouvoir de Joseph Kabila et de l'entrée en vigueur du nouveau code minier, le secteur s'est ouvert aux investisseurs étrangers et principalement aux entreprises chinoises, qui contrôlent d'ailleurs aujourd'hui la majorité des centres de négoce. Ces dernières offrent de mauvaises conditions de travail : les salaires sont dérisoires, les équipements rudimentaires et artisanaux, les journées de travail très longues, etc. Elles n'utilisent la main d'œuvre locale que comme force de travail, tous les postes à responsabilité ou stratégiques étant occupés par des travailleurs/euses de Chine. Les permis d'exploitation aux entreprises étrangères sont concédés par la Gécamines qui perçoit un pourcentage de la production, ainsi que d'autres redevances minières. Mais pourquoi la Gécamines n'arrive-t-elle pas à se relancer pour autant ? « C'est une question de mauvaise gestion. Tant qu'il n'y a pas de contrôle rigoureux, tant que la justice ne joue pas son rôle d'interpellation et de sanction, l'impunité continuera... Il faut repenser la manière de gérer. », conclu Jean-Marie Kabanga.

¹ Le Katanga était la province la plus méridionale de la République Démocratique du Congo.

Les creuseurs/euses artisanaux/ales, principales victimes du pillage des ressources

Dans les années 90, le géant Gécamines s'effondre. Le contexte de libéralisme politique, les tensions et conflits interethniques favorisent la prolifération de l'artisanat minier. De nos jours, l'activité économique de certaines villes tourne encore principalement autour de l'exploitation minière. C'est le cas de Kolwezi, où ce chiffre s'élève à 70%. Mais malgré le potentiel économique de l'industrie minière, les premières victimes du pillage des ressources sont les creuseurs eux-mêmes. Ils travaillent dans des conditions déplorables : ils creusent des trous de 20-30 mètres de profondeur, sans équipement et sans outils appropriés. Les risques d'éboulements sont par conséquent très élevés et les accidents mortels fréquents. En 2016, chaque jour, six creuseurs perdaient la vie dans le quartier de Kasulo, à Kolwezi.... « Ça m'est déjà arrivé de saigner du nez à cause du manque d'oxygène... Ce sont ces conditions qui ne nous permettent pas d'évoluer », nous confie Christian Wangoy, creuseur artisanal. Travaillant dans le secteur informel, les creuseurs/euses n'ont pas de couverture sociale. S'ils se blessent, ils doivent trouver un moyen pour se déplacer jusqu'aux dispensaires, qui sont souvent à plus d'une heure de route et payer leurs soins. Leur salaire est irrégulier, puisqu'il dépend de leur récolte et des différents intermédiaires qui en fixent le prix d'achat. « Quand je ne produis pas bien ou que je ne tombe pas sur une bonne qualité de minerais, je peux faire 2-3 semaines, un mois sans avoir d'argent. Quand on ne produit pas, on ne mange pas bien non plus. » explique Christian. Une fois les minerais récoltés, les creuseurs les acheminent vers les centres de négoce dont, très souvent les balances et le Metorex, appareil qui mesure la teneur du minerai, sont truqués. « Il n'y a pas à discuter du prix, il n'y a pas à discuter de la teneur, on vous impose tout ».

La situation particulière des femmes

Activités économiques

Dans le milieu de l'artisanat minier en RDC, on note une importante présence de femmes aux côtés des hommes, mais chacun·e occupe des taches distinctes. Les activités spécifiques réservées aux femmes se résument au « droumage », activité particulièrement toxique qui consiste à piler les minerais, les trier, les laver, tamiser les graviers pilés, traiter les déchets ou vendre les minerais. Ces activités sont effectuées en fonction de la demande sur le site. Une même femme peut donc un jour faire du lavage, et un autre faire du triage ou de la vente. D'autre part, aux abords des pôles économiques, on retrouve les femmes dans les restaurants, les boutiques, les nganda (bistrots), les petits commerces, l'élevage de petits bétails et de volailles, les salles de jeux et les maisons de passage, ou encore le ravitaillement des sites en eau et en nourriture, des domaines dans lesquels la rentabilité

est souvent minime². Elles se retrouvent creuseuses majoritairement pour des raisons économiques, espérant en retirer des revenus plus importants que dans l'agriculture.

Impact sur la santé des femmes

Ainsi, les femmes ou « mamans », comme on les surnomme en RDC, qui lavent et trient les minerais, travaillent dans la chaleur, les pieds dans l'eau, portent des objets lourds et se tiennent courbées durant de nombreuses heures. Elles sont régulièrement victimes de douleurs musculaires, de maux de tête qui les obligent à prendre des médicaments afin de pouvoir continuer leur activité. Lorsqu'on demande à Josephine Kalumbu-Naweji, rencontrée il y a trois ans, si la situation a changé depuis la réalisation du documentaire « Sans terre, sans droits : les creuseurs du Katanga », elle répond : « Presque pas. Nous essayons de développer des projets alternatifs, comme la Mwangaza, une association agricole grâce à laquelle nous produisons des concentrés de tomates que nous revendons. Nous espérons un jour pouvoir augmenter nos récoltes et nos ventes, afin de pouvoir laisser de côté notre activité minière ». Mais un autre problème se pose : l'accès à la terre. Dans la région, les terres sont précieuses et très coûteuses ; très peu de femmes sont propriétaires de mines ou détiennent un permis d'exploitation.

Il y a pourtant un changement notable à relever : le nouveau code minier de 2018 interdit le travail des femmes enceintes et des enfants dans les mines. « C'est notamment grâce au travail de plaidoyer du Forum des Femmes pour la Gouvernance des Ressources Naturelles, une plateforme d'organisations de la société civile qui défend les droits des femmes dans le secteur minier » nous explique maître Gabrielle Pero, qui y représente le Cenadep, ONG partenaire de Solsoc. Mais en pratique, qu'est-ce que ça change ? Pas grand-chose, si ce n'est quelques panneaux d'information à l'entrée des sites miniers et des centres de négoces. Lors de notre visite du quartier de Kasulo (exquartier résidentiel où les habitants creusaient dans leurs parcelles et maisons avant qu'il ne soit déclaré zone minière artisanale) nous avons remarqué la présence de femmes enceintes. Les enfants, eux, jouaient avec les sacs vides, auparavant remplis de minerais. La radioactivité de ces derniers est tellement élevée que, selon une étude de la faculté de santé publique de l'Université de Lubumbashi, 8 femmes donnent chaque mois naissance à des enfants malformés dans la Province. Les femmes creuseuses notent également des perturbations de leurs cycles menstruels, elles sont également victimes de fausses couches à répétition ou souffrent de mycoses vaginales.

² « Les femmes dans les mines artisanales en RDC », Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté, 2016, p.11.

Violences faites aux femmes

La grande majorité des femmes travaillant dans les mines reconnaissent qu'il y existe de nombreuses violences à l'encontre des femmes, en particulier sur le plan sexuel. On retrouve également sur les sites une présence importante de femmes se prostituant, et notamment de filles mineures. Certaines femmes sont recrutées par les propriétaires des sites qui les contraignent à se prostituer. Cela pourrait expliquer le taux de prévalence élevée du VIH à 4,5% dans les zones minières contre 1,1% au niveau national³. On recense également un nombre important de grossesses précoces de filles âgées de 13 à 15 ans, des maladies sexuellement transmissibles, des viols dans le cadre de rites traditionnels pour permettre aux femmes de « céder leurs corps sans résistance ». Lorsqu'elles refusent de céder leurs corps à des hommes prétendant devenir leurs protecteurs sur les sites, elles sont soumises à du chantage⁴. Plus généralement, la charge de travail qui leur incombe est particulièrement lourde et pénible. Elles subissent de nombreuses injures, sont régulièrement battues par leurs conjoints, subissent l'insolvabilité de leurs clients et sont confrontées à de nombreuses « tracasseries »⁵ perpétrées par des agents de l'état, des forces de l'ordre, etc⁶.

L'ATRAM, Alternative de Transformation de l'Artisanat Minier

Lorsque nous avons rencontré les creuseurs/euses artisanaux, à la question : pourquoi avez-vous choisi de devenir creuseur artisanal, chez tous la réponse est identique : ce n'a pas été un choix, c'est le manque d'opportunités de travail et les mauvais salaires proposés dans les autres secteurs qui les ont poussés à faire ce travail. Mais travailler dans ce secteur afin de subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille ne veut pas dire non plus se contenter des mauvaises conditions de travail et se taire...

Dans la ville de Kolwezi, grâce au soutien de Solsoc et du <u>Cenadep</u>⁷ avec l'appui financier de la <u>Région de Bruxelles-Capitale</u> et la <u>Direction Générale coopération au Développement</u> (DGD), l'ATRAM, une coopérative de services et de défense des droits des creuseurs/euses, a vu le jour. Outre la commercialisation groupée de la production de ses membres, ses objectifs sont de conscientiser et organiser les creuseurs/euses. « La particularité d'ATRAM, c'est qu'il s'agit d'un projet émanant des creuseurs », nous explique Papy Nsenga, un de ses membres fondateurs. Comme presque partout en

³ Rapport 2012, Programme National de Lutte contre le Sida. http://www.unaids.org/sites/default/files/country/documents//file,94469,es..pdf

⁴ « Les femmes dans les mines artisanales en RDC », Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté, 2016, p.17.

⁵ Fait de petite corruption et autres obstacles administratifs

⁶ « Etat des lieux de l'implication de la femme dans le secteur minier en République Démocratique du Congo », Margaret Rashidi Kabamba, pp.17-18.

⁷ Centre National d'Appui au Développement et à la Participation Populaire : Le CENADEP est une ONG congolaise créée en septembre 2000 par des acteurs de la Société Civile soucieux de la mobilisation des populations au développement durable et à la construction de la démocratie en RDC. Site internet : http://cenadepasbl.org/



RDC, la majorité des coopératives du secteur sont des initiatives individuelles et pour la plupart politiques et ne représentent donc pas réellement les intérêts des creuseurs/euses. Ces dernier·e·s n'en sont d'ailleurs pas membres, mais simplement des travailleurs/euses exploités par le propriétaire. Grâce aux formations organisées par le Cenadep, les creuseurs/euses membres d'ATRAM ont renforcé leurs capacités, notamment en ce qui concerne la gestion de leur argent. Des emplois ont été également créés ; ceci a notamment permis à Nathalie Kazadi, actuelle secrétaire d'ATRAM, de laisser de côté son activité minière et d'enfin valoriser sa formation universitaire. La plus grande réussite d'ATRAM, c'est la formalisation de son statut à travers la création d'une coopérative, un statut indispensable pour introduire une demande d'attribution d'une zone d'exploitation artisanale (ZEA). Actuellement, ses principales aspirations et revendications sont justement l'obtention d'une ZEA et l'achat du matériel nécessaire pour peser les minerais et mesurer leur teneur afin de ne plus être victimes de fraudes.

En trois ans, quelques avancées timides

Trois ans après la réalisation de notre webdocumentaire⁸ et l'accompagnement d'ATRAM par le Cenadep les choses commencent timidement à bouger ...

Les actions menées dans le cadre du projet de soutien à l'ATRAM ont influencé la mise en œuvre dans le Lualaba du manuel de traçabilité des minerais des zones minières artisanales et l'application de l'interdiction pour les personnes vulnérables, à savoir les femmes enceintes et les enfants, de travailler dans ces zones. Un centre de négoces doté d'équipements modernes et fiables pour déterminer la teneur des minerais, ainsi que leur poids est en construction. Actuellement, l'extraction artisanale n'est plus considérée par les autorités comme une activité de subsistance, mais bien une voie vers le développement.

De plus, grâce aux différents reportages et enquêtes sur le terrain, menées tant par des ONG que des médias, quelques entreprises internationales ont décidé de revoir certaines de leurs pratiques. En effet, les consommateurs finaux, pour la plupart provenant de pays européens, deviennent progressivement sensibles aux conditions de travail des creuseurs et aux violations des droits humains. APPLE fait partie de ces entreprises qui agit pour influencer le secteur en s'assurant d'acheter du minerai « propre », surtout en ce qui concerne les conditions sanitaires des exploitants et le travail des enfants.

Les creuseurs/euses regroupés dans la coopérative ATRAM, ont repris espoir. En attendant que leur combat pour obtenir une zone d'exploitation artisanale aboutisse, ils/elles bénéficient d'un quota de production de 1.000 tonnes concédé par deux entreprises minières indiennes, Rwashi –Mining et CDM. Lors du premier « forum de l'artisanat minier » qu'ils/elles ont co-organisé, un de leurs

⁸ « Sans terre, sans droits, les creuseurs du Katanga », Solsoc, 2015 http://webdoc.solsoc.be/creuseursdukatanga/

représentants a pris la parole et a exprimé librement leurs revendications devant les autorités. Une coordination regroupant les organisations de creuseurs du Lualaba s'est mise en place. Sa présidence a été attribuée à l'ATRAM en reconnaissance du travail déjà accompli pour le statut de creuseurs.

Malgré ces quelques avancées, il est décevant de constater que, de manière générale, les intérêts économiques des grandes entreprises priment sur le bien-être des personnes. La RDC est un pays très riche en ressources naturelles avec un potentiel de développement économique immense. Malheureusement, la corruption et la mauvaise gestion du secteur empêchent la société d'en tirer profit. Se confronter aux autorités pour tenter de faire changer les choses au niveau étatique équivaut à un combat entre David et Goliath. Mais l'ATRAM grâce à son engagement et sa détermination peut espérer améliorer les conditions de vie des personnes. Des initiatives similaires constituent aussi des alternatives plus respectueuses des droits humains et de l'environnement.

Pour aller plus loin:

• Rapports:

- « Les femmes dans les mines artisanales en RDC », Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté, 2016. https://wilpf.org/wp-content/uploads/2016/10/LesFemmesDansLesMinesArtisanalesEnRDC web.pdf
- « Etat des lieux de l'implication de la femme dans le secteur minier en République Démocratique du Congo », Margaret Rashidi Kabamba, http://www.prominesrdc.cd/fr/Rapport/RenafemMarg2.pdf

• Webdocumentaire:

- « Sans terre, sans droits, les creuseurs du Katanga », Solsoc, 2015
 http://webdoc.solsoc.be/creuseursdukatanga/
- « This is where mobile technology begins », The Washington Post, 2016
 https://www.washingtonpost.com/graphics/business/batteries/congo-cobalt-mining-for-lithium-ion-battery/??noredirect=on

QUI SOMMES-NOUS?

Nous sommes un mouvement féministe de gauche, laïque et progressiste, actif dans le domaine de la santé et de la citoyenneté. Regroupant 9 régionales et plus de 200 comités locaux, nous organisons de nombreuses activités d'éducation permanente sur l'ensemble du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

En tant que mouvement de pression et de revendications politiques, nous menons des actions et militons pour les droits des femmes: émancipation, égalité des sexes, évolution des mentalités, nouveaux rapports sociaux, parité, etc.

Nous faisons partie du réseau associatif de Solidaris. En tant que mouvement mutualiste, nous menons des actions et militons contre les inégalités de santé.

Toutes nos analyses et nos études sont disponibles sur notre site :

www.femmesprevoyantes.be



Avec le soutien de :



